



CHARTRES
DE BRETAGNE

Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Octobre
2001

édiTO

JUMELAGES POUR DE NOUVELLES SOLIDARITES

L'ouverture internationale de Chartres est une réalité qui peut surprendre au premier abord.

Depuis 15 ans, des Chartrains de toutes générations entretiennent des contacts réguliers avec les habitants des communes jumelées ou partenaires d'Irlande, de Pologne, de Roumanie et du Mali. Nous avons également un jumelage avec Saint-Anthème en Auvergne.

Le succès croissant du festival «Aux 4 coins du monde» au Pôle Sud vient renforcer cette image singulière de la commune.

Depuis 20 ans, le fait de voyager a beaucoup perdu de son caractère exceptionnel. Toutefois, les échanges au travers des jumelages tels que nous les connaissons dans nombre de communes européennes, permettent de créer des liens très différents de ceux que nous procure un voyage seulement touristique.

Au delà de l'accueil dans les familles, ce sont la mise en place et l'accompagnement dans la durée de projets interculturels, le soutien à des initiatives de solidarité dans les domaines de l'éducation et de la santé, ou de l'économie de proximité autour de l'eau et de l'agriculture vivrière par exemple.

Ces projets, construits entre deux communautés venues de deux pays différents, représentent autant d'expériences d'amitié, de compréhension mutuelle, de solidarité et donc d'apprentissage à plus de tolérance.

Pensés il y a 50 ans, les jumelages sont donc des modèles de dialogue interculturels qui peuvent certainement contribuer à préfigurer un monde plus sage, sans malheureusement prétendre qu'ils constituent un solide rempart au déferlement de la folie de certains groupes humains dans le monde. ■

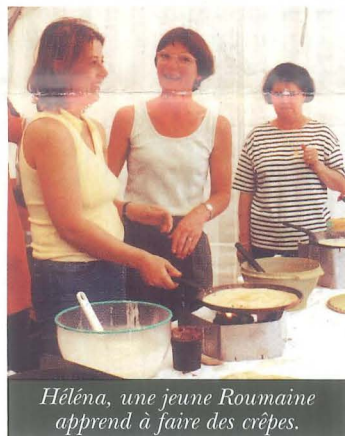
Philippe BONNIN, Maire

Calarasi, Lwowek, Chartres l'amitié sans frontières

Deux délégations étrangères, l'une roumaine et l'autre polonaise, ont rendu visite à la population chartraine en septembre, notamment pour la fête communale du Bol d'Air. Les rencontres ont été placées sous le signe de l'échange, de la découverte et de la convivialité. La signature de la charte retour de jumelage entre Chartres et la ville de Calarasi a été le point d'orgue de ces manifestations d'amitié.



La signature de la charte de jumelage entre les 2 communes, le 16 septembre.



Hélène, une jeune Roumaine apprend à faire des crêpes.



La chorale polonaise a ému le public du Bol d'Air.



En signe d'amitié, les 2 maires plantent l'arbre du jumelage.

Déjà 10 ans d'échanges entre Chartres et la Roumanie ! Les années passent et la volonté d'échanger et de construire ensemble ne s'essouffle pas, bien au contraire. Le 16 septembre dernier, la signature de la charte retour de jumelage¹ entre les deux communes lors de la traditionnelle fête du Bol d'Air en a été la preuve. Les premiers magistrats des communes, Philippe Bonnin et Vergica Sovaila (maire de Calarasi) et les présidents d'associations Rémi Rouxel (Chartres-Roumanie) et Costel Constantinescu ont exprimé leur solidarité et l'amitié entre les habitants des deux communes. Ensemble, ils ont évoqué la mise en œuvre de nouveaux projets.

Cette signature a été un des temps forts de la venue en France d'une délégation d'une quarantaine de Roumains accueillis du 12 au 19 septembre. D'autres familles chartraines, sous l'égide de Roger Gautier, ont aussi montré leur volonté d'ouverture, en accueillant sur la même période une délégation de Polonais de Lwowek. Ces

derniers ont même agrémenté la fête chartraine en interprétant de très jolis chants polonais sur la place centrale.

Outre l'aspect festif, le voyage a aussi permis à nos convives de découvrir un pays différent du leur. Certains venaient en France pour la première fois. Michaela, une jeune Roumaine confie : «je suis vraiment impressionnée par la beauté de la ville et le bon goût des habitants. C'est vraiment différent de ce que nous connaissons».

Autres thèmes d'échanges de ce périple : les méthodes d'agriculture françaises à travers la visite d'exploitations, les structures sociales de la commune (école, halte-garderie, foyer-logement...). Des éléments nouveaux qui pourront contribuer à la réflexion sur le développement de ces pays (les Polonais ont suivi un programme assez similaire). L'intégration européenne, un objectif à moyen terme pour ces deux pays a été aussi au centre des débats. Elle représente pour l'ensemble des jeunes un réel espoir.

Les visites furent de courte durée mais elles ont contribué, à n'en pas douter, à renforcer des liens d'amitié déjà solides entre des populations qui font peu de cas du tracé des frontières pour continuer le chemin ensemble.

1. La charte aller a été signée le 10 juillet 2000 à Calarasi.
2. Président de l'association Chartres-Lwowek.

L'hymne roumain joué par l'orchestre de Chartres : coup de chapeau à l'orchestre de Chartres qui, sous la baguette de Bertrand Deloffre, a interprété l'hymne roumain, en l'honneur du jumelage. Mais ceci a presque relevé du défi ! Les partitions de l'hymne ne sont pas éditées. Difficile de répéter un air qu'aucun des musiciens n'avait entendu jusqu'alors ! L'orchestre multiplie ensuite les recherches pour trouver des solutions (contact avec l'ambassade de Roumanie, version internet retravaillée informatiquement, hymne donné par la Garde Républicaine...). Les musiciens n'ont eu ensuite que deux répétitions, avec la crainte de ne pas interpréter le bon hymne. Mais ce fut un parcours sans fausse note : les jeunes Roumains de l'assemblée ont même entonné l'air !

SOMMAIRE



Actualités

- Edito
- Calarasi, Lwowek, Chartres



Informations municipales

- Les effectifs de la rentrée scolaire
- L'École Intercommunale de Musique



Vivre à Chartres

- Au fil de... Chartres Couture
- L'ASSAD
- Retour sur images



Culture animation

- Danse
- Halte-jeux

Les principales décisions du conseil municipal 10 septembre 2001

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

• **Plan de Prévention du Risque Inondations (PPRI)** : le dossier a été présenté en préfecture en mai 2001 et portait sur le périmètre, l'étude hydraulique, l'indemnisation, l'information et l'alerte des populations. L'action du PPRI porte sur 3 axes complémentaires : la prévention, la protection. En fin de procédure, il fera l'objet d'un arrêté préfectoral d'approbation annexé au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Accord du Conseil pour engager la procédure.

• **Maîtrise foncière** : délégation ponctuelle du Droit de Préemption Urbain (DPU) à Rennes Métropole pour l'acquisition de certains biens situés dans le périmètre du DPU.

• **Adaptation du prix de vente de certains lots du lotissement communal** : suite au surcoût engendré par les fondations spéciales, le prix du terrain du lot N°13 à 480F/m² est ramené à 317,81F.

• *La minorité ne prend pas part au vote.*
• **Lotissement "Le Manoir de la Retenue"** : renonciation du droit de préemption urbain. Création d'une servitude de passage sur la

partie Ouest du chemin de la Retenue ainsi qu'au Nord du futur lotissement.

• **Propriété LORET** : acquisition d'une parcelle de 468m² située à proximité du secteur loisirs de la piscine. Prix 200 000F.

AFFAIRES GÉNÉRALES

• **Désaffectation de logements de fonction** : 2 enseignantes devenant professeurs des écoles ne peuvent plus prétendre au logement gratuit. L'une des deux quitte son logement, celui-ci sera désaffecté. Un prix de location est fixé, les conventions de location seront signées par le Maire.

• Suite à une proposition de liste de la commission communale des impôts, la décision de nomination a été faite par la Direction des Services Fiscaux.

PERSONNEL

• **Renouvellement du contrat de travail** de la responsable des relations publiques, communication et animation pour une durée de 3 ans.

• **Comité Technique Paritaire** : il est proposé de ramener à 5 le nombre des délégués du Conseil Municipal.

• **Salon du livre photographique** : emploi d'un vacataire 4 heures par semaine pendant 14 semaines, pour un coût de 7 000F.

FINANCES

• **Charges transférées à Rennes Métropole** : suite au transfert de compétences, celle-ci prend en charge la cotisation à la mission locale pour l'emploi (31 042F).

• **Demande de subventions** : 3 000 F au Photo-Club pour l'achat d'une glaceuse. 4 000F à l'athlétisme dans le cadre du Bol d'Air.

• **Contrats d'objectifs** : prolongement de l'aide accordée à l'Espérance pour financer les emplois contractuels pour la gymnastique et pour le football.

• **Chantier de jeunes au Mali** : pour préparer ce chantier franc-malien, le responsable du secteur Jeunesse se rendra sur place. Les frais de transports seront pris en charge par la commune.

• **Prise en charge de frais de formation d'élus** conformément au Code des Collectivités Territoriales.

ENFANCE-JEUNESSE

• Subventions en 2001 accordées

par divers organismes dans le cadre des activités jeunesse. Ville Vie Vacances : 30 000 F ; Plan Local d'Animation : 30 000 F ; Contrat Temps Libre : 61 629F au titre de 2000.

• Subventions pour la réfection de l'éclairage du terrain de football : 30 000F par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ; 2 300F par le syndicat d'électrification.

CULTURE

• Convention avec les communes d'Orgères et de Pont-Péan pour l'accueil à l'École de Musique de Chartres de Bretagne, de personnes habitant ces communes. Le coût sera facturé à la commune d'origine. La participation de Chartres sera dégressive chaque année (20% en 2001 ; 4% en 2005).

Sauf mentions contraires, toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité.

En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture.

Enquête publique

Le dossier de la future station d'épuration intercommunale soumis à enquête publique sera consultable du 1^{er} au 31 octobre 2001, aux heures de permanence de la mairie à Chartres. Le commissaire enquêteur sera présent les mardis 9 et 30 octobre 2001 de 15h à 17h30 pour recevoir les questions du public.

A noter : le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Eaux Usées Val-de-Seiche et d'Ise a publié son premier journal d'information début octobre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 02 99 41 19 81.

RAPPEL

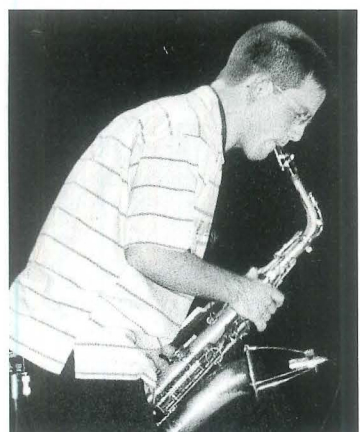
Conformément à l'arrêté municipal en vigueur, le stationnement des caravanes sur le domaine public ne peut avoir qu'un caractère provisoire lié au départ et au retour des vacances.

Les effectifs de la rentrée scolaire



	Chartrains	Non chartrains	Total
Ecole Brocéliande	200	12	212
Ecole de l'Auditoire	254	19	273
Ecole Sainte-Marie	215	94	309
Collège	250	588	838
Total	919	713	1 632

Les premiers pas de l'École Intercommunale de Musique



« Grâce à l'intercommunalité, nous souhaitons élever encore le niveau de qualité et de diversité de l'enseignement musical.

Nous aimerions devenir une école reconnue et agréée par l'État d'ici 5 ans". L'objectif du syndicat intercommunal de l'École de Musique est clairement posé par son président, Alain Rouxel.

Créé en décembre 2000, celui-ci réunit trois communes : Chartres de Bretagne, Noyal-Chatillon sur Seiche et Saint-Jacques de la Lande. Lydie Riou, la directrice de l'école chartraine, et Pascal Cogez, coordinateur, ont été chargés d'orchestrer avec les élus sa mise en place à partir de la rentrée scolaire 2001.

Il faudra une période transitoire de 5 ans pour atteindre

tous les objectifs, dont l'harmonisation complète de la tarification, mais dès à présent, les jalons d'une structure opérationnelle ont été posés :

"Nous allons développer notamment les ateliers comme celui des musiques actuelles ou les cours de chant. Nous espérons aussi pour cette année la réouverture du cours de violoncelle". Certains éléments permettent aussi de prévoir un avenir prometteur pour le syndicat : un large panel d'enseignement avec une quinzaine de cours différents dispensés par des professeurs qualifiés, et un fort potentiel de développe-

ment avec déjà près de 400 inscrits.

Afin de définir les orientations pour les années à venir, l'École Intercommunale va écrire prochainement un projet d'établissement détaillé, remplaçant celui de la structure chartraine. Ceci devrait contribuer "à renforcer encore la qualité des services proposés à la population de la commune", précise Alain Rouxel. "L'ensemble des élèves du primaire et de grande section de maternelle bénéficie d'un enseignement musical. Cette situation est unique en Ille et Vilaine, nous devons l'encourager".

Naissances

- 6 août
Briac MORICE
5 rue Calarasi
- 17 août
Yaël BRIAND
30 ter av. de la Marionnaise
- 29 août
Cassy BERGEOU
6A résidence du Trégor
- 30 août
Kilian GOASDOUE
4 place René Cassin
- 7 septembre
Elvina LEROY
58 rue de la Poterie

Mariages

- 25 août
Vincent TURQUETY
et Karine MOREAU
8 rue Jacques Cartier
- 25 août
Marc DESHOUX
et Charline BRAULT
5 rue Chopin
- 25 août
Nicolas MORVAN
et Solène DENIS
7 rue de l'Argoat
- 1^{er} septembre
Gislain CAILLEAU
et Rita GONCALVES
Rue du Fort La Latte
- 8 septembre
Yannick LE MAGUER
et Fabienne RICHARD
5 impasse du Four Chesnel
- 8 septembre
Mickaël PETITHOMME
et Morgane CLEMENT
1 rue Chopin
- 14 septembre
Jean-Bernard PAUMIER
et Sylvie BELLAMY
3 rue de Bretagne
- 15 septembre
Christophe DESILLE
et Sandrine MAUGERE
1 allée Notre-Dame

Décès

- 22 août
Gilbert MAUSSION
3 rue Jules Robert
- 27 août
Gilbert PETITEAU
24 rue du Poitou
- 3 septembre
René BESSON
88 rue Nationale
- 6 septembre
Michel BOUCHET
7 rue Pierre Loti

agenda

- **Mardi 9 octobre à 18h30**
Récompenses aux sportifs
Salle Jacques Brel
- **Vendredi 12 octobre à 20h30**
Assemblée générale constitutive d'une association franco-malienne
Salle Victor Basch
- **Samedi 13 octobre**
Concours de belote de l'UNC
Salle Victor Basch
- **Mardi 16 octobre à 20h30**
Assemblée générale du cercle celtique
Salle Victor Basch
- **Mercredi 17 octobre à 18h**
Journée mondiale du refus de la misère
Place des Droits de l'Homme à St-Erblon
- **Lundi 22 octobre à 18h30**
Conseil Municipal
Salle du Conseil
- **Mercredi 24 octobre à 20h**
Assemblée générale des danses de salon
Salle Victor Basch

Permanence de la minorité municipale

Le groupe de la minorité "Agir ensemble pour Chartres" assure une permanence (salle sous la mairie) le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h30 à 12h (de septembre à juin).
Contact : 06 07 29 73 65.

Au fil de... Chartres Couture



Solida dans sa boutique "Chartres Couture".

Pas de grande vitrine avec pignon sur rue mais un accueil discret et chaleureux :

Solida Chean a installé son magasin de retouches de couture dans son garage. Depuis 1999, elle apporte ses services aux Chartrains qui viennent à son domicile. Une cabine d'essayage, des épingleuses et un mètre, quelques machines... et elle vous refait un ourlet ou finit votre plus beau complet ou tailleur. Son travail, elle confie l'avoir appris "sur le tas", en étant employée durant 9 ans dans une célèbre maison de prêt à porter rennaise. La

minutie et le travail de qualité sont deux atouts qu'elle acquiert très vite. Après un licenciement économique, elle décide de se mettre à son compte, son statut de micro-entreprise lui laisse alors le temps de profiter de ses enfants. Aujourd'hui, après des débuts un peu difficiles, le magasin a une clientèle fidèle, surtout des habitués. Progressivement, Solida a même vu la gent masculine franchir sa porte et ne plus

hésiter à demander conseil. Les Chartrains se passent le mot (grâce au bouche à oreille!), n'hésitant pas à venir voir cette jeune femme de 36 ans toujours prête à expliquer ou discuter avec le sourire. Certaines clientes sont presque devenues des amies.

Aujourd'hui, Chartres Couture... s'est taillé une jolie réputation.

Chartres Couture
1, allée Beethoven, 02 99 41 15 38.

L'ASSAD

Acteur et partenaire de l'aide sociale sur la commune

L'association ASSAD, Aide Soins Services A Domicile, propose une large offre de services qui méritent d'être connus par l'ensemble de la population chartraine. Installée à l'espace Brocéliande depuis 1997, elle vient en aide majoritairement aux personnes dépendantes mais aussi à des handicapés ou des personnes touchées par des difficultés ponctuelles.

Aide à domicile, soins à domicile, service de portage de repas, résidence pour hébergement temporaire, visites de nuit... ces services diversifiés permettent aux bénéficiaires "de rester chez eux dans des conditions satisfaisantes malgré la dépendance ou la maladie", souligne la directrice Marie-Odile Cottin. "Nous souhaitons également développer une vie citoyenne en proposant

des séjours, des animations à la journée, des sorties pour pouvoir faciliter les échanges. L'important est de maintenir le lien social pour rompre l'isolement" précise le président, Rémi Coudron.

Environs 150 professionnels, infirmières coordinatrices, aides soignantes, aides à domicile interviennent sur 11 communes, Rennes et le sud de l'agglomération (le secteur géographique d'action varie suivant le type d'activités). Ainsi le centre de soins infirmiers est à disposition uniquement de la population chartraine (pour des prises de sang, vaccinations...).

L'ASSAD cherche en permanence de nouvelles réponses aux besoins des plus dépendants : 6 postes d'auxiliaires de vie pour personnes handicapées vont bénéficier de financements particuliers

à partir de la rentrée. La création d'une résidence à Noyal-Châtillon notamment pour l'accueil permanent de personnes dépendantes est prévue pour 2003.

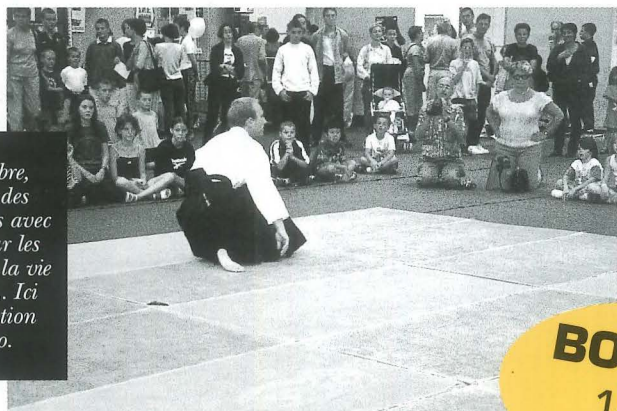
Pour mettre en œuvre ces actions, l'ASSAD s'appuie sur une collaboration avec de nombreux partenaires (Conseil Général, CCAS, professionnels de santé... généralement membres de droit de l'association et principaux financeurs). Sur Chartres, l'ASSAD travaille en relation permanente avec les élus locaux et la direction de la solidarité. Ensemble, ils s'inscrivent dans une réflexion sur l'évolution des structures prenant en charge les personnes âgées (la transformation des foyers-logement en EHPAD, Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'ASSAD au 02 99 77 12 77.

Les élus chartrains au Conseil d'administration de l'ASSAD :

- **Michelle COURTET**, adjointe à la solidarité : vice-présidente (représente le CCAS)
- **Danielle OFFELMAN**, adjointe aux finances : trésorière (conventions avec la Mairie)
- **Jean-Pierre DAGORN**, conseiller : trésorier adjoint (personne physique)
- **Elie CHEVREL**, conseiller délégué aux personnes âgées (foyer-logement)
- **Florence POULAIN**, conseillère déléguée à l'insertion (convention avec le foyer-logement).

Retour sur images



1^{er} septembre, le Forum des Associations avec à l'honneur les 100 ans de la vie associative... Ici démonstration d'Aïkido.



La braderie du Bol d'Air... des affaires à faire.

BOL d'AIR
15 et 16 septembre



Hydragon, une fanfare de rue très originale.



La randonnée contée et chantée.

Salon Agrotropic à Chartres

Le salon Agrotropic s'est déroulé du 7 au 12 septembre au Pôle Sud. Il a permis de réunir de nombreux partenaires sur le thème des échanges commerciaux avec des pays émergents, principalement du continent africain. Conventions d'affaires, symposium, visites d'affaires, le programme de ces quelques jours fut chargé de discussions. A noter : l'inauguration s'est déroulée en présence de Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, de ministres et d'ambassadeurs de différents pays africains.

Rando en vélo...

L'association cycliste de l'Espérance organise une journée de randonnée le dimanche 14 octobre 2001 : VTT circuits de 15 (familial), 25 et 47 kms à partir de 8h30. Route : circuits de 20, 38, 50 et 80 kms de 8h30 à 17h.

Cette journée est gratuite pour tous les Chartrains ; le départ sera donné du centre culturel.

Changement de propriétaire au bar Le Refuge

Armelle et Eric Louvel sont les nouveaux propriétaires du bar «Le Refuge» depuis début septembre. Ils remplacent Maurice Bertin qui a tenu l'affaire pendant près de 13 ans avant de reprendre un bar de jour à Rennes. Le couple a d'ores et déjà prévu de mettre sur pied de nouveaux projets (restauration rapide, concerts, restitution de matchs de foot...). Bienvenue à Chartres !

Vers une association pour le Mali...

Un projet de création d'une association pour promouvoir des activités de solidarité et d'échange franco-maliennes est actuellement en cours.

Une assemblée générale aura lieu vendredi 12 octobre à 20h30 salle Victor Basch sous la Mairie.

Tous solidaires avec le Téléthon !

Les 7 et 8 décembre prochains, la nouvelle édition du Téléthon permettra de recueillir des dons pour lutter contre les maladies génétiques. Mais c'est aussi une occasion de rassembler la population chartraine autour d'une grande fête. Quelques animations sont prêtes, d'autres sont en préparation. Les organisateurs recherchent des bénévoles (animateurs ou participants). Prochaine réunion d'information :
- **Le mercredi 10 octobre à 18h30**, salle des commissions avec le comité d'organisation, des animateurs et ceux qui souhaitent l'être, et des responsables d'associations.
- **Le jeudi 11 octobre à 20h**, salle Victor Basch, réunion avec tous les Chartrains qui souhaitent s'engager pour le Téléthon.
Le comité d'organisation est présidé par Mireille et Christophe Lebreton, 02 99 41 11 52.

Le chiffre du mois

200

bradeurs ont déballé des jouets, vêtements et autres babioles en tous genres lors de la braderie jeunesse du Bol d'Air. Autant dire que les enfants étaient au premier rang des étalages !

PÔLE SUD

Danse

La Compagnie Océane au festival de rue d'Aurillac

La compagnie de danse contemporaine Océane a encore une fois fait la preuve de la qualité de ses créations. Les jeunes danseuses (entre 11 et 20 ans) et leurs chorégraphes Agnès Venien-Chevalier et Mélanie Reucheron ont créé un spectacle interprété au festival d'Aurillac du 22 au 25 août dernier. La manifestation, unique dans le genre, décline les spectacles de rue sous toutes leurs formes : musique, théâtre, danse, conte, jonglerie.

Les jeunes artistes ont parfaitement trouvé leur place parmi plus de 300 compagnies. Elles ont dansé plusieurs fois leur spectacle «zoom» devant un public conquis : imagination et liberté de l'expression corporelle pour «des scènes où les spectateurs voient à l'intérieur d'une



Camion de couleurs pour les jeunes danseuses.

maison, l'œil du passant devient comme un zoom» explique Chantal Lévêque, la présidente de l'association. Les jeunes danseuses ont pris progressivement de l'assurance devant un public de plus en plus nombreux à chaque représentation et... sous un soleil brûlant. Des prestations

sans fausse note grâce aussi à la présence sur place de Frédéric Gourdaï, régisseur au Pôle Sud (dans le cadre d'une convention permanente avec le centre culturel) pour assurer la maîtrise de la technique.

La compagnie en a également profité pour voir et s'inspirer des autres créations. Ce festival cosmopolite restera dans leurs mémoires. Mais la présidente reconnaît que ce n'était pas de tout repos à organiser : il a fallu planifier le déplacement de ces adolescentes dès octobre 2000 pour une période de vacances scolaires. L'année prochaine, elles ne renouvelleront pas cette expérience mais envisagent tout de même d'aller danser un de leurs spectacles à Lwowek en Pologne.

Carré d'Art



Quelques Français...

Des photos en forme de témoignages pour cette

exposition de Pierre le Gall, retraçant la rencontre entre des Français et un photographe de talent. Original.

A voir à la galerie Le Carré d'Art du 18 octobre au 24 novembre 2001. Entrée libre.

Renseignements au 02 99 77 13 20.

Calendrier Salle Jacques Brel

Festival du Grand Soufflet

• Vendredi 12 octobre à 21h

La compagnie STACCATO présente «la bonne âme du Sé-Tchouan»

• Vendredi 26 octobre à 20h30

Dans le cadre du festival Marmaille : «Noctambulines» (chansons)

• Mardi 30 octobre à 15h

Dans le cadre de «Jazz à l'Ouest» : Stefano di Battista

• Vendredi 2 novembre à 21h

• Jeudi 18 octobre à 21h
Le fabuleux destin d'Amélie Poulain

• Vendredi 19 octobre à 21h
La chambre des officiers

• Samedi 20 octobre
Soirée Balasko
Absolument fabuleux à 20h
Un crime au paradis à 22h

• Dimanche 21 octobre
Absolument fabuleux à 17h
La chambre des officiers à 21h

INFO NET

L'euro c'est net !

A 3 mois du passage définitif à l'euro, seulement 20% des français ont payé au moins une fois en euro.

Le Ministère de l'économie met en place un site internet à destination des particuliers et des entreprises pour que tous s'y retrouvent. Convertisseur, calendrier de mise en place, informations pratiques sur le paiement des impôts en euros et un forum de discussion, permettent de répondre à toutes les interrogations qui peuvent encore subsister. L'euro, c'est plus facile ensemble!

www.euro.gouv.fr

Renseignements : Sven Wacquet au cyberspace, 02 99 77 17 50.

Cinéma

• Samedi 13 à 21h et dimanche 14 octobre à 17h

La planète des singes

Du mercredi 17 au dimanche 21 octobre, se déroulera le 1^{er} festival du film Français en Ille et Vilaine. Le cinéma chartrain l'Espérance propose un tarif unique de 20F le film.

• Mercredi 17 octobre à 19h30
Soirée d'ouverture
Grégoire Moulin contre l'Humanité (film en avant-première)

ENFANCE JEUNESSE

HALTE-JEUX... Quand l'école ouvre ses portes aux plus petits...

Le pas à franchir de la garderie à l'école maternelle est un moment à ne pas rater pour des bambins de 2 ans. Les petits de la halte-jeux Tintinabulle viennent régulièrement, avant chaque vacances scolaires, visiter leur future école, Brocéliande ou Sainte-Marie : histoire de se familiariser avec le milieu scolaire et de favoriser l'entrée dans la cour des grands.

En petit nombre, durant une matinée, accompagnés d'animatrices ou puéricultrices, ils découvrent, visitent ou échangent quelques paroles avec des gamins pas plus hauts que trois pommes, mais déjà leurs aînés.

Les institutrices se plaisent à réciter des comptines, ou à donner quelques bribes de



L'institutrice raconte une histoire et... les petits ouvrent grand leurs oreilles.

leçons. Les assistantes maternelles, indispensables pour tout ce petit monde, regardent avec attention l'évolution de ces futurs compagnons de classe. Ensemble, ils prennent le goût pour s'initier à ce rite de la maternelle, puis les bambins s'évadent encore quelques instants dans le monde des petits avec les

structures de jeux.

Grâce à ces visites, l'enfant se sent souvent plus rassuré, mieux préparé... Et les parents aussi. Informés des réactions de leurs progénitures par le personnel encadrant, ils peuvent savoir s'ils se sentent prêts ou non pour l'école, et décider définitivement du choix de l'inscription.

Elections du CMJ : les 23 et 24 novembre

Un tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes sera désigné lors des prochaines élections. Les candidats, scolarisés entre le CM1 et la 3^{ème} peuvent se présenter pour succéder à l'équipe emmenée depuis 1996 par Ronan L'Herminier.

S'investir comme acteur et citoyen, apprendre le sens des responsabilités, découvrir la vie politique... Les missions variées de ces jeunes constituent un réel dynamisme pour la commune. Leurs projets sont régulièrement discutés en réunion avec le Maire et les conseillers municipaux.

L'ancienne équipe a signé ainsi quelques jolies réalisations pour Chartres : un espace multi-activités, une charte pour l'environnement, et un journal «le Carrémentjeune».

Si vous voulez participer, inscrivez vous sur la liste des candidats ci-jointe. La plaquette insérée dans ce journal vous expliquera toutes les modalités des élections.

Point Accueil Emploi

Pour les femmes qui ont arrêté de travailler et qui souhaitent reprendre une activité, le Centre d'Information des Femmes (CIDF) organise les mardis 16 et 23 octobre (9h30-12h30 et 13h30-16h30), un module de pré-bilan professionnel. L'objectif est de définir un projet professionnel, de trouver une formation, de se réorienter.

Les inscriptions se font auprès du PAE, le nombre de place est limité. PAE, 1 rue Madame de Janzé à Chartres de Bretagne. 02 99 41 33 34.

Le Chartrain

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00.

Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon. Responsable Service Communication : Paulette Connan.

Rédaction : Marianne Picaut.
Maquette : Fabienne Faujour. Membres du Comité de Rédaction : Dominique Grélier et Richard Guéguen.